



#SAINT-SULPICE 2021

**Concours de
composition**
ORGUE - ORGUE ET CHOEUR

AROSS

sequenza93

Pour fêter ses 30 ans, l'**AROSS** organise un concours international de composition pour orgues & voix, intitulé **#Saint-Sulpice2021**, qui mettra en valeur la création musicale, la jeunesse et le patrimoine instrumental de Saint-Sulpice.

Déroulement du concours

Appel à candidatures international : **septembre 2020 & janvier 2021**

Dates limites de candidature : **mai & août 2021**

Finale publique à St-Sulpice retransmise en direct sur internet : **le 21 novembre 2021**

Un jury international prestigieux

Le jury sera composé de :

- **Philippe Hersant**, Président du jury, compositeur (France)
- **Martina Batič**, Directrice musicale du Chœur de Radio France (Slovénie)
- **Estelle Lowry**, Directrice de Musique Nouvelle en Liberté (France)
- **Kaija Saariaho**, compositrice (Finlande)
- **Yves Castagnet**, organiste, titulaire de l'orgue de chœur de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris (France)
- **Bernard Focroulle**, organiste et compositeur (Belgique)
- **Thomas Lacôte**, organiste titulaire de l'orgue de la Trinité à Paris et compositeur.

Le concours a reçu le soutien officiel de l'association « Orgue en France ».

Les interprètes : artistes confirmés & talents émergents

Grand orgue : Shin-Young Lee et Yoann Tardivel

Orgue et voix (sous réserve de financements d'ici décembre 2020) : Ensemble vocal Sequenza 9.3, dirigé par Catherine Simonpietri, et à l'orgue de chœur, Loriane Llorca, Constance Taillard, Ronan Chouinard et Louis Jullien (étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris).

I/ ORGUE ET CRÉATION

1/ Les orgues de Saint-Sulpice, patrimoine exceptionnel inscrit dans l'histoire de la création

musicale

L'église Saint-Sulpice abrite deux instruments de musique exceptionnels construits par **le célèbre facteur d'orgues Aristide Cavallé-Coll (1811-1899)**.

Inchangés sur le plan de l'esthétique depuis leur construction, l'orgue de chœur (1857) et encore plus le grand orgue (1862), sont d'irremplaçables témoins de l'art de leur auteur et constituent un élément majeur du patrimoine organistique mondial.

Le grand orgue est le plus grand instrument jamais construit par Cavallé-Coll (102 jeux sur 5 claviers et pédalier). Comprenant une grande partie de l'instrument précédent signé F. H. Clicquot (1781), **le grand orgue est classé au titre des Monuments Historiques**. Albert Schweitzer en parlait comme du « plus bel orgue du monde ».

La palette sonore créée par Cavallé-Coll a inspiré de nombreux compositeurs : César Franck, Charles-Marie Widor, Louis Vierne... au XIX^e siècle, Jehan Alain, Olivier Messiaen... au XX^e siècle. Il est difficile de lister toutes les pièces créées sur l'orgue de Saint-Sulpice. Sans être exhaustif, citons :



- **Alexandre Guilmant**, qui avait composé un *Méditation* (op. 16) pour l'inauguration,
- **César Franck**, qui venait écouter l'orgue de Saint-Sulpice, sous les doigts de son collègue Charles-Marie Widor (*le Final*, 1862, est inspiré des possibilités de l'instrument),
- **Alfred Lefébure-Wely**, titulaire de 1863 à 1869 (*L'organiste moderne*, 1867-1869, reconstitution d'improvisations),
- **Charles-Marie Widor**, dont un nombre important de pièces pour orgue (*Symphonies*), orgue et chœur (*Messe*, 1878, motets), orgue et cuivres (*Salvum*

fac populum tuum 1916) ont été jouées pour la première fois dans le cadre des offices pendant son titulariat (1870-1934)

→ « C'est lorsque je sentis vibrer sous mes mains et mes pieds les 7'000 tuyaux de l'orgue de Saint-Sulpice que je me mis à écrire mes quatre premières symphonies », « Si je n'avais pas éprouvé la séduction de ces timbres, le charme mystique de cette onde sonore, je n'aurais pas écrit de musique d'orgue », Charles-Marie Widor

- **Gabriel Fauré**, organiste à l'orgue de chœur de 1871-1874 (*Tu es Petrus* 1872)

- **Louis Vierne**, *Messe solennelle* pour deux orgues et chœur, 1901,
→ « Ma musique d'orgue m'a été suggérée par les instruments de Saint-Sulpice et de Notre-Dame ; mes premières pièces séparées et ma première symphonie viennent de Saint-Sulpice », Louis Vierne.
- **Marcel Dupré**, titulaire de 1934 à 1971, notamment le *Choral et fugue* (1962), retranscription d'une improvisation pour le centenaire de l'inauguration,
- **Jean-Pierre Leguay**, *Vigiles* (1986), pour quatuor vocal ou petit chœur, chœur d'enfants, grand chœur mixte, assemblée, orgue positif ad libitum, grand orgue, trombone, percussions, commande du Ministère de la Culture,
- **Daniel Roth**, titulaire actuel, dont un nombre important de pièces pour orgue et chœurs (*Livre d'orgue sur le Magnificat*, *Missa festiva Orbis factor* 2011, *Christus factus est* 2012), ont été créés à Saint-Sulpice depuis 1985.

Cet instrument emblématique a inspiré de très nombreux compositeurs au fil des siècles, l'idée est de permettre à cet orgue de continuer à être la source de la création d'aujourd'hui.

2/ Un concours de composition porté par l'AROSS et Sequenza 9.3

- L'engagement de l'AROSS pour la découverte du patrimoine musical

L'**Association pour le Rayonnement des Orgues de l'église Saint-Sulpice** (AROSS) a pour objectif de valoriser ces instruments en organisant une saison de concerts, conviant organistes de renom et jeunes talents.

Souhaitant renouveler l'expérience du concert d'orgue, l'AROSS a investi en 2017 dans du matériel audiovisuel permettant de retransmettre, en multcaméras, le jeu de l'interprète sur grand écran dans la nef et en direct sur internet (*streaming*), première mondiale. Cette immersion au cœur de la tribune offre une nouvelle perception au spectateur qui découvre ainsi comment se fait la musique (collaboration entre l'exécutant et les registrants).

Depuis quelques années, les organistes invités ont interprété de plus en plus des œuvres de compositeurs contemporains (Valéry Aubertin, Yves Castagnet, Thierry Escaich, Jean-Louis Florentz, Bernard Focroulle, Toshio Hosokawa, Eric Lebrun, György Ligeti, Arvo Pärt, Laurent Petitgirard, Oliver Tarney...).

Porté par cette dynamique, l'AROSS a initié une politique de commandes qui commencera avec le jeune compositeur Félix Roth en 2020.



Par ailleurs, l'AROSS organise de nombreuses master-classes pour les étudiants, futurs professionnels, et développe des actions à destination des scolaires.

À l'occasion de ses 30 ans, l'association souhaite créer un concours international de composition, mêlant création musicale, patrimoine et jeunesse, une démarche unique en France aujourd'hui.

Celui-ci aura pour objectif :

- **d'encourager la création musicale** et d'enrichir le répertoire d'orgue,
- **de poursuivre la tradition de création** qui existe depuis plus de 150 ans à Saint-Sulpice et que l'AROSS souhaite faire perdurer en permettant à des compositeurs de notre temps de faire entendre leurs œuvres nouvelles,
- **de promouvoir les orgues de Saint-Sulpice auprès de la jeune génération**, en mobilisant de nouveaux publics par des actions de médiation, mais également en invitant de jeunes organistes à interpréter les œuvres finalistes,
- **d'offrir à ce patrimoine unique un rayonnement international**, par l'intermédiaire de cet appel à candidatures très largement diffusé,
- **d'inciter des compositeurs non-organistes à écrire pour cet instrument**, en mettant à leur disposition des tutoriels vidéo (en français et anglais sous-titré)
- **de créer un moment fort pour les 30 ans de l'AROSS.**

Le concours proposera ainsi aux compositeurs de composer une œuvre, dans l'une ou l'autre, ou les deux catégories suivantes :

- **grand orgue**
- **orgue de chœur & voix**

Les œuvres présélectionnées par un jury international seront interprétées par des professionnels lors d'une finale publique à Saint-Sulpice. Le jeu des interprètes sera diffusé sur grand écran et en direct sur internet.



- **L'ensemble vocal Sequenza 9.3**

De par son engagement historique pour la transmission de la musique contemporaine, ses activités de création avec de nombreux compositeurs et ses collaborations fréquentes avec des organistes, l'ensemble vocal Sequenza 9.3, dirigé par Catherine Simonpietri, s'est montré très enthousiaste pour participer à ce projet. Sous réserve de financement d'ici décembre 2020, il sera donc l'interprète des œuvres vocales le jour de la finale et inscrira la diffusion des nouvelles œuvres créées en les ajoutant à son répertoire.

NOTE D'INTENTION DE CATHERINE SIMONPIETRI

Le mot « orgue » a la même origine que le mot « organe ».

Véritable poumon de la musique, le son de l'orgue n'a pas de fin ; il évoque l'idée de l'immuable, de la durée et de l'éternité. Ne dit-on pas en musique le « point d'orgue » ?

Né bien avant l'ère chrétienne, il est le souffle de l'humanité, il est pour moi le gigantesque chœur de notre planète.

Ainsi, la fusionnelle collaboration du chant et de l'orgue a été un des axes privilégiés de Sequenza 9.3 depuis ses origines.

J'ai aussi choisi d'orienter depuis sa création, le parcours artistique de mon ensemble vocal autour de la redécouverte du répertoire du XX^e siècle et de la création avec de nombreuses commandes à des compositeurs d'esthétiques très variées.

Imaginer un concours de composition avec l'AROSS s'inscrit dans une évidente continuité vingt ans après la création de Sequenza 9.3.

Nous pourrions ainsi offrir à des créateurs d'aujourd'hui l'opportunité d'écrire pour un patrimoine instrumental unique et Sequenza 9.3, dont l'exigence artistique n'est plus à prouver.

3/ Un projet tourné vers les publics

Le concours sera l'occasion de créer un **Prix du Public**, remis le jour du Concours, par l'intermédiaire d'un vote le jour de la finale. Un travail important de médiation en amont sera réalisé en direction de différents publics pour métisser les personnes présentes lors du concert de création des œuvres :

- **sensibilisation d'élèves** de collèges et de lycées de Paris et d'Île de France avec des parcours ou des actions de médiation dédiées
- **mobilisation et information des classes de Conservatoires d'Île de France** (composition, orgue, chant, direction de chœur) **et d'étudiants en musicologie**

Dans les actions qui pourront être menées en s'appuyant sur les expériences déjà menées par l'Ensemble Sequenza 9.3 et en lien avec ses partenaires :

- découverte du patrimoine des orgues et rencontres avec les organistes de Saint-Sulpice
- répétitions ouvertes aux publics, rencontre avec les artistes
- interventions et ateliers de médiation autour de la création, de l'orgue, de la musique

vocale

- sensibilisation par la pratique et découverte de la pratique vocale
- rencontre avec les compositeurs lauréats...

4/ Impliquer la jeune génération des futurs professionnels du secteur musical

L'interprétation des œuvres pour orgue et chœur sera confiée à **des étudiantes et étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)**, représentés de manière paritaire, afin de promouvoir de nouveaux talents, mais aussi de leur permettre d'aborder le répertoire musical d'aujourd'hui.

5/ Faire vivre la création musicale au-delà du concours

En amont du projet des partenariats avec des Festivals et lieux emblématiques de diffusion de la musique pour orgue et pour orgue et chœur seront tissés afin de favoriser une diffusion des œuvres créées au-delà de la finale et ainsi faire rayonner les compositeurs lauréats au-delà de l'évènement.

Les organistes et l'Ensemble Sequenza 9.3 espèrent ainsi contribuer à une dynamique et un intérêt des publics et des lieux pour l'orgue et la création contemporaine.

II/ LE DEROULEMENT DU CONCOURS

1/ Les étapes

- Les appels à candidatures : septembre 2020 & janvier 2021

En septembre 2020, un appel à candidatures sera diffusé au niveau international, invitant les compositeurs à composer une œuvre pour grand orgue.

En janvier 2021, et sous réserve des financements obtenus à cette date, un appel à candidatures pourra être diffusé au niveau international, invitant les compositeurs à composer une œuvre pour orgue et voix (effectif vocal en fonction des financements obtenus).

Catégorie : œuvre pour grand orgue

L'œuvre sera une création inédite composée en tenant compte des spécificités du grand orgue de Saint-Sulpice : sonorités, équilibres, système de registration¹.

Durée : 5 à 7 minutes.

Catégorie : œuvre pour orgue de chœur & voix



L'œuvre sera une création inédite composée en tenant compte des spécificités de l'orgue de chœur de Saint-Sulpice². Il s'agira d'une œuvre polyphonique avec partie d'orgue obligatoire.

Le Père Lacroix, curé de Saint-Sulpice, propose un corpus de 5 textes en latin ou en français ancrés dans la pensée sulpicienne (Ecole Française de spiritualité).

Effectif vocal : à déterminer.

Durée : 5 à 7 minutes.

Règlement

Les frais d'inscription pour les compositeurs seront de 50 euros par catégorie. Il n'y aura pas de limite d'âge pour candidater.

Pour chaque catégorie, le compositeur fournira la partition sous format électronique (Finale, Sibélius), les parties séparées pour la catégorie orgue de chœur et voix et les registrations indicatives. Pour les œuvres sélectionnées, il sera demandé aux compositeurs un texte sur leur œuvre (250 mots maximum, en français et en anglais, texte imprimé sur le programme de la finale).

- La présélection : juin 2021 / août 2021

La présélection des finalistes aura lieu en juin 2021 pour les œuvres pour grand orgue et en août 2021 pour les œuvres pour orgue et chœur. Le jury sélectionnera 4 œuvres dans chacune des deux catégories.

Chaque membre du jury reçoit les partitions anonymisées. La liste des compositeurs finalistes est annoncée publiquement afin de permettre aux interprètes de travailler avec les compositeurs.

¹ Composition et spécificités du système de registration disponibles sur le site www.aross.fr + tutoriels vidéo.

² Composition disponible sur le site www.aross.fr. Contrairement au grand orgue, l'orgue de chœur n'est pas pourvu de machine Barker permettant d'alléger le toucher.

- La finale publique à Saint-Sulpice : le 21 novembre 2021

La finale aura lieu **le 21 novembre 2021 à 16h, à Saint-Sulpice.**

Les œuvres pour grand orgue seront interprétées par **Shin-Young Lee et Yoann Tardivel.**

Les œuvres pour orgue de chœur et voix seront interprétées par **l'ensemble Sequenza 9.3, avec le concours des organistes Loriane Llorca, Constance Taillard, Ronan Chouinard et Louis Jullien.**



Le concert sera retransmis sur grand écran dans la nef et en direct sur internet.

2/ Un jury international

Un jury international de huit personnalités musicales, présidé par **Philippe Hersant**, sera en charge d'attribuer les Prix.

Le jury sera composé de :

- **Philippe Hersant**, Président et compositeur
- **Martina Batič**, directrice musicale du Chœur de Radio France
- **Estelle Lowry**, directrice de Musique nouvelle en liberté
- **Kaija Saariaho**, compositrice (Finlande)
- **Yves Castagnet**, organiste
- **Bernard Foccroulle**, organiste et compositeur (Belgique)
- **Thomas Lacôte**, organiste et compositeur

3/ Les prix et contreparties

- Les prix

Pour chacune des deux catégories, seront décernés les Prix suivants :

Premier Prix : 4 000 euros

Second Prix : 2 000 euros

Prix du public : 1 000 euros

Le Premier Prix catégorie « grand orgue » sera financé par l'Académie des beaux-arts et fera l'objet d'une édition par la maison Gérard Billaudot.

- Retransmission des œuvres finalistes

À l'instar des concerts organisés par l'AROSS, la finale publique fera l'objet d'une diffusion en direct sur *YouTube*, par l'intermédiaire d'une chaîne comprenant 8 500 abonnés, ce qui permettra aux compositeurs finalistes de disposer d'une captation de l'exécution de leur œuvre qui pourra être entendue par un très large public.

- Reprise des œuvres lauréates

Sequenza 9.3, Shin-Young Lee et Yoann Tardivel pourront être amenés à reprendre les œuvres lauréates en concert.

III/ LES INTERPRÈTES

L'ensemble vocal Sequenza 9.3

Créé en 1998 par Catherine Simonpietri, Sequenza 9.3 est reconnu pour la virtuosité de ses performances, son sens de l'exigence et son goût du risque. Les chanteurs qui le composent sont des solistes professionnels qui ont tous choisi de servir et de partager avec passion un large panorama de l'art vocal polyphonique d'aujourd'hui.

L'ensemble a pour ambition de transmettre avec sincérité et spontanéité la découverte d'une actualité musicale vivante et la réécoute des œuvres méconnues de notre patrimoine. Au fil des nombreux projets menés depuis sa création, l'ensemble a réussi à être identifié comme un ensemble innovant et atypique dans le paysage musical d'aujourd'hui.

Sequenza 9.3 s'est engagé dans de nombreux projets de territoire, à travers des projets participatifs associant pratiques amateurs et professionnelles, des actions en direction des publics du champ social, des interventions en milieu scolaire, ou encore une résidence au sein du Parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands.

Depuis 1998, l'ensemble a interprété plus de 60 créations : Philippe Hersant, Ondrej Adámek, Alessandros Markeas, Eric Tanguy, Dai Fujikura, David Neerman, Juste Janulyte, Esa-Pekka Salonen, Aurélien Dumont, Edith Canat de Chizy, Patrick Burgan, Vincent Paulet, Suzanne Giraud, Thierry Escaich, Stéphane Leach, Laurent Durupt, Alexandre Gasparov et bien d'autres. L'ensemble a aussi collaboré avec de multiples musiciens et artistes du spectacle vivant.

L'ensemble vocal Sequenza 9.3 est soutenu par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication. Il est accueilli en résidence par la ville de Pantin. La Sacem contribue à son développement. Certains programmes reçoivent le soutien de Musique Nouvelle en Liberté, de l'Adami ou de la Spedidam. Il fait partie du réseau FEVIS et Futurs Composés et est Ambassadeur de la Seine-Saint-Denis.



Catherine Simonpietri

Diplômée du Conservatoire Royal du Grand-Duché de Luxembourg et de l'École Internationale de Chant choral de Namur (Pierre Cao), Catherine Simonpietri se perfectionne auprès de Frieder Bernius, John Poole, Erik Ericson, Hans Michael Beuerle et Michel Corboz.

Titulaire du Certificat d'Aptitude de Direction d'ensembles vocaux, elle enseigne au CNSM de Paris depuis 2001, au CRR d'Aubervilliers/La Courneuve, ainsi qu'au Pôle Sup'93.

En 1995, elle participe à la création de la Mission Chant Choral de la Seine-Saint-Denis, structure destinée à développer le chant choral dans ce département en articulant formation, création et diffusion, avant d'en assumer la direction pédagogique et artistique.

Passionnée par la création artistique contemporaine, elle crée en 1998 l'ensemble vocal professionnel Sequenza 9.3 avec lequel elle développe une politique musicale exigeante et ouverte sur les différentes esthétiques du XX^e et XXI^e siècles.

Les organistes — pièces pour grand orgue

- Notes d'intention

Shin-Young Lee



Qui pourra nier que les compositeurs, avec leur savoir-faire extraordinaire, font renaître les instruments à chaque nouvelle création ? L'orgue, un instrument qui vit par le souffle intérieur. Mais le souffle extérieur est fourni par ces créations. Il faut donc encourager les compositeurs (et pas seulement les compositeurs-organistes) pour mener notre instrument vers l'avenir, et qu'il puisse être toujours vivant, à chaque moment de nos instants futurs. D'où la nécessité d'un concours de composition comme celui proposé à Saint-Sulpice.

Yoann Tardivel

Travailler avec des compositeurs vivants tient une place importante dans mon activité de musicien et chaque rencontre est source d'un enrichissement durable.

L'idée de prendre part à ce concours de composition et de voir naître une musique spécifique à cet orgue si particulier est, dans mon rapport à la création contemporaine, une expérience nouvelle pour moi, ce qui suscite une grande excitation, voire même une certaine impatience !



Shin-Young Lee

Née à Séoul en Corée du Sud, Shin-Young Lee est issue d'une famille de musiciens. Elle débute très jeune ses études musicales par le piano, puis se tourne vers l'orgue à 17 ans.

Après ses études à l'université de Yonsei à Séoul, elle suit l'enseignement de Jean-Paul Imbert à la Schola Cantorum de Paris, puis de Michel Bouvard et Olivier Latry au CNSM.

Elle remporte le premier Prix au concours de l'église Saint-François de Lyon en Octobre 2007 et le Leebern Prize au concours International d'orgue de Columbus aux États-Unis.

Sa carrière de concertiste, où elle alterne récitals et concerts avec orchestre, l'amène à jouer dans les salles les plus prestigieuses de la capitale et du monde, telle que la Philharmonie de Paris, l'Auditorium de Radio France, la Philharmonie de Berlin, l'Auditorium de Madrid, le Walt Disney Hall de Los Angeles, et dans des festivals comme « Toulouse les orgues », Lahti Festival, Festival of sacred arts (Reykjavik), festival de Monaco, festival de Haarlem...

Elle a signé deux enregistrements pour BNL : Stravinsky (*Le Sacre du Printemps* à quatre mains avec Olivier Latry) et *Transprovisations* sur l'orgue de la Michaelskirche de München.

Yoann Tardivel

Organiste concertiste et homme de radio, Yoann Tardivel conjugue les différents aspects de la pratique du musicien, allant du récital à la médiatisation du propos musical au sens le plus large en passant par l'enseignement et la publication d'articles dans des revues spécialisées.

Formé à Paris, Copenhague et Bruxelles, ses principaux professeurs furent Michel Bouvard, François Henri Houbart et Olivier Latry. C'est en recevant les conseils de Bine K. Bryndorf qu'il approfondit sa connaissance des musiques anciennes germaniques et nordiques ainsi que les modes de recherches nécessaires à leur compréhension. Il achève son itinéraire auprès de Bernard Foccroulle dont il sera l'assistant au Conservatoire Royal de Bruxelles de 2010 à 2016.

Sa passion pour la musique d'Olivier Messiaen l'amène à participer en 2008 au Concours international de Toulouse avec un programme construit autour du "Livre d'orgue" et dont il remporte le 1er Prix. À cette occasion il est élu "E.C.H.O. young organist of the year" pour l'année 2009.

En tant que soliste, il s'est déjà produit dans les lieux parmi les plus représentatifs de l'orgue

français. Il est également invité lors de Festivals Internationaux en Europe (Allemagne, Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse etc.).

Soucieux d'explorer l'histoire de son instrument mais aussi de son pays natal, la musique française, qu'elle soit baroque, romantique ou d'aujourd'hui, représente la part la plus importante de son répertoire. Ses enregistrements d'œuvres de Jehan Alain et de César Franck pour les Éditions Hortus ont été unanimement salués par la critique.

La musique des 20^{ème} et 21^{ème} siècles tient une place toute aussi particulière, musique par l'intermédiaire de laquelle il interroge les possibilités de l'orgue et de l'organiste mais aussi les développements de la musique en général ainsi que ses modes d'écoute et de communication. A ce titre, il se produit régulièrement dans le cadre de festivals consacrés à la musique d'aujourd'hui tels que Klangspuren à Innsbruck (Au) ou Ars Musica à Bruxelles (B) en collaborant avec des compositeurs tels que Gilbert Amy, Pascal Dusapin, Bernard Foccroulle, Benoit Mernier, Yves Chauris, Vincent Paulet, Valery Aubertin, Thomas Lacôte ou encore Dai Fujikura qui compose pour lui Water Path, créée en 2016.

Producteur et animateur sur Musiq3-RTBF depuis 2011, Yoann Tardivel crée, produit et anime l'émission "Écoutez et plus si affinités", un programme hebdomadaire d'initiation et de découverte du grand répertoire mais aussi d'œuvres moins connues.

Aujourd'hui en tant que professeur, Yoann Tardivel enseigne au sein d'ARTS², l'Ecole Supérieure des Arts de Mons (B), établissement qui conjugue musique, art de la parole et arts visuels.

Les organistes — pièces pour orgue de chœur & voix

- Notes d'intention

Loriane Llorca



Je suis heureuse de pouvoir participer à ce concours. En effet, j'ai très à cœur, dans mon métier de musicienne, de jouer et mettre à l'honneur les compositions de mon temps.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de créer des œuvres et cela provoque toujours un enthousiasme fou. La première fois au monde qu'une musique est entendue... !

Constance Taillard

Du plus loin que je m'en souviens, la musique contemporaine a toujours été un univers musical privilégié pour l'interprète que je suis. L'étude de cette musique se fait de manière bien différente de tout ce qui la précède puisque le texte est immédiatement relié à son auteur.

Les nombreux échanges que j'ai pu avoir avec Gilbert Amy, Thierry Escaich et Éric Lebrun m'ont fait prendre conscience que les fondamentaux d'une pièce du point de vue du compositeur étaient rarement similaires à ceux de l'interprète.

Le concours organisé à Saint-Sulpice constitue une nouvelle occasion d'encourager la création auprès des jeunes compositeurs et de créer des liens toujours plus forts entre interprète et auteur autour d'instruments de grande qualité.

C'est avec beaucoup d'engouement que je porterai ce projet témoin de notre époque.



Ronan Chouinard

Quels sont les liens entre la création musicale et la musique sacrée ?



Cette dernière, selon beaucoup de musiciens, a énormément apporté au répertoire vocal qu'il soit a capella ou non, pour toutes les formations possibles, du solo au double chœur et plus. La voix est effectivement le seul instrument qui peut porter un texte et même le faire chanter. La prière chantée est donc le moyen le plus incarné et également le plus beau de répondre à Dieu.

D'un autre côté, peu de musiciens accordent au répertoire sacré un rôle moteur dans l'évolution du langage musical car dans ce cas précis, la création est au service de la prière, et non l'inverse. Beaucoup ont tenté de faire mentir cette affirmation, peu y sont parvenus. En effet, trop peu d'œuvres sont réinterprétées après leur création.

Quelle est donc la place de ce concours dans la création musicale d'aujourd'hui ?

Chaque compositeur qui découvre et prend en considération cette réflexion pluriséculaire sur la musique sacrée se met inévitablement à la suite de ses prédécesseurs.

En tant qu'organiste liturgique et chef de chœur à St-Sulpice, je soutiens ce formidable défi pour les musiciens actuels, notamment dans la catégorie « orgue et chœur » prévue par le concours, de poursuivre cette réflexion et de la développer.

Louis Jullien

À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de travailler des pièces contemporaines auprès de leurs compositeurs. Ces expériences furent très enrichissantes, et permettent d'avoir une approche différente de la musique, en étant guidé par son auteur. Ce concours de composition sera une formidable occasion de faire travailler ensemble différents mondes musicaux (compositeurs, chanteurs, et organistes), avec une atmosphère, un lieu et des instruments hors du commun.



- [Biographies](#)

Loriane Llorca

Originaire du Béarn, Loriane Llorca débute ses études musicales au conservatoire de Pau par le piano puis l'orgue avec Jesus Martin-Móro. Elle étudie ensuite au conservatoire de Toulouse dans les classes de Stéphane Bois, Michel Bouvard et Jan Willem Jansen, abordant aussi le clavecin avec ce dernier et le pianoforte avec Yasuko Uyama-Bouvard.

Titulaire d'une Licence de musicologie de la Sorbonne, Loriane Llorca allie en tant que musicienne, théorie et pratique, tradition et modernité, complémentarités indispensables pour cette jeune artiste. Ainsi passionnée par un large répertoire et témoignant d'un éclectisme maîtrisé, Loriane Llorca s'attache à défendre une variété importante d'œuvres mettant en avant la richesse musicale de l'orgue.

Ces dernières années elle a participé à la création du requiem d'Eric Saint Marc, de la Cantate pour la Paix de Christopher Gibert, et des oeuvres de Gorka Cuesta.

Elle obtient en juin 2015 son Prix d'orgue mention très bien à l'unanimité avec les félicitations du jury. Elle entre en 2016 dans les classes d'Olivier Latry et Michel Bouvard au CNSM, et est soutenue par la Fondation de France-Ustaritz, la Fondation Meyer, la Fondation Tarrazi et l'Or du Rhin.

Elle obtient en 2017 le Grand Prix et le Prix du public du concours International Jean- Louis Florentz, sous l'égide de l'Académie des Beaux-Arts - Institut de France.

S'associant volontiers en concert à des solistes, elle accompagne régulièrement et avec bonheur des chanteurs, des instrumentistes : violon, flûte, des ensembles et orchestres (Orchestre du Capitole de Toulouse, Orchestre de Paris D. Harding).

Loriane est pour l'année 2018-2019 étudiante-organiste du CNSM de Paris en résidence annuelle en temps qu'organiste soliste et continuiste auprès de la maîtrise du CMBV (Centre de Musique Baroque de Versailles). Et sera pour l'année 2019-2020 "Young Artist in Résidence" à la Cathédrale Saint Louis King of France de La Nouvelle Orléans aux Etats-Unis.

Ayant la volonté de transmettre sa passion et étant également intéressé par la pédagogie, elle enseigne l'orgue au conservatoire de Lucé. Loriane est secrétaire générale de l'AROSS.

Constance Taillard

Constance Taillard naît en 1994 à Mulhouse, et commence des études de piano puis de clavecin et d'orgue. Elle y obtient le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) en clavecin et en orgue. Elle se perfectionne ensuite auprès d'Eric Lebrun au CRR de Saint-Maur-des-Fossés

À 17 ans, Constance Taillard intègre la classe d'Olivier Baumont et Blandine Rannou au CNSM. Après avoir obtenu son Master de clavecin et basse-continue, mention très bien à l'unanimité, elle entre en 2015 dans la classe d'orgue de Michel Bouvard et d'Olivier Latry. En parallèle, elle suit la formation au certificat d'aptitude à l'enseignement. En 2016, Constance est nommée professeur de clavecin au conservatoire d'Arras.

La fondation Safran pour la musique a concrétisé son soutien à la jeune artiste par la participation à l'achat d'un clavecin Titus Crjne, en 2016 et d'un orgue Johannes Live III, en 2018.

Constance Taillard se produit fréquemment en soliste et dans des ensembles de musique de chambre, aussi bien en France qu'à l'étranger. Elle s'est déjà produite à la Cité de la Musique de Paris, dans le cadre de l'intégrale Jean-Sébastien Bach ; à la Philharmonie de Paris, ainsi qu'au festival de La Chaise-Dieu où elle était en résidence.

Son intérêt pour la musique contemporaine l'amène à rencontrer les compositeurs d'aujourd'hui comme Gilbert Amy, Thierry Escaich et Eric Lebrun. Elle a été invitée à plusieurs reprises par France Musique dans les émissions « Génération jeunes interprètes » et « Chambre classique ». En septembre 2018, elle remporte le second prix du concours international de musique baroque « Corneille ».

La musique d'ensemble tient également une place importante dans l'activité musicale de la jeune artiste. Elle joue sous la direction de Julien Chauvin, Ignazio Schifani et Maxime Pascal et est régulièrement sollicitée pour collaborer avec des ensembles vocaux tels que les chœurs Intermezzo, Jubilate Deo ou encore l'ensemble vocal Christine Paillard.

Soucieuse de la conservation des orgues dans leur état d'origine, elle préside l'Association Patrimoine Oltingue Sundgau qui a pour mission de préserver l'orgue Callinet le plus authentique de France.

Ronan Chouinard

Après ses études au conservatoire de Rennes dans les classes d'écriture et de trompette, Ronan Chouinard entre au CNSM où il obtient cinq Prix en écriture musicale et orchestration. Grâce au programme Erasmus il étudie la direction et l'improvisation à l'orgue à la *Hochschule für Musik* de Detmold (Allemagne) dans le cursus *Kirchenmusik*. Agrégé en musicologie, il enseigne actuellement dans les Hauts de Seine.

Soucieux de la qualité des musiques liturgiques, Ronan Chouinard compose également des pièces de styles et de niveaux variés pour chœur et orgue. Il est titulaire de l'orgue de chœur de Saint-Sulpice, Paris et de ce fait, membre de l'AROSS.

Louis Jullien

Louis Jullien est né en 1998. Il commence l'étude de l'orgue avec Pascale Melis aux conservatoires de Saint-Cloud et de Courbevoie, où il étudie également le piano et l'écriture.

Il est ensuite admis au CNSM de Paris, où il poursuit actuellement ses études dans la classe d'orgue de Michel Bouvard et Olivier Latry.

Depuis 2018, Louis Jullien est organiste titulaire adjoint de l'orgue de chœur de Saint-Sulpice, Paris et de ce fait, membre de l'AROSS.